

AGRIMOUSSE

DETERGENT DESINFECTANT
AUTOMOUSSANT
AMM n°9600256

- Produit auto moussant sans chlore et sans phosphate,
- Laisse une brillance impeccable après traitement.
- Compatible avec de nombreux matériaux : inox, PVC, polyéthylène, polypropylène, caoutchouc, etc....
- Tensio-actifs biodégradables à plus de 90 %, conformément à la législation en vigueur.
- Peut être mis au contact des surfaces alimentaires conformément à la législation (arrêté du 8 septembre 1999).

UTILISATIONS :

AGRIMOUSSE est utilisé en salaisonneries, fromageries, dans l'industrie des plats cuisinés, de l'œuf et du poisson.

AGRIMOUSSE est également utilisé comme décontaminant des locaux d'élevage (porcs, volailles, etc...).

Rinçage obligatoire à l'eau potable pour les surfaces en contact avec les denrées alimentaires.

MODE D'EMPLOI :

AGRIMOUSSE s'applique au canon à mousse ou centrale.

METHODE	CONCENTRATION	TEMPERATURE	TEMPS
Aspersion par canon à mousse ou centrale de dosage	0.25 – 3%	Ambiante – 50°C	5 – 15 minutes

EFFICACITE DESINFECTANTE :

1. AGRIMOUSSE est conforme à la norme AFNOR EN 1276 relative à l'efficacité bactéricide en condition de propreté.

Souches d'essai	Concentration minimale bactéricide
<i>Enterococcus hirae</i> CIP 58.55	0.25%
<i>Escherichia coli</i> CIP 54.127	0.25%
<i>Pseudomonas aeruginosa</i> CIP 103.467	0.75%
<i>Staphylococcus aureus</i> CIP 4.83	0.25%
<i>Salmonella typhimurium</i> CIP 58.58	0.25%
<i>Listeria monocytogenes</i> CIP 78.38	0.25%

La concentration minimale bactéricide d'AGRIMOUSSE est de 0.75% selon la norme AFNOR EN 1276 en 5 minutes de contact à 20°C dans les conditions de propreté (0.3g/l d'albumine bovine et eau dure).

2. AGRIMOUSSE est conforme à la norme AFNOR EN 1650 relative à l'efficacité fongicide en condition de propreté.

Souches	Concentration minimale fongicide
<i>Aspergillus niger</i> IP 1431.83	3.0%

La concentration minimale fongicide d'AGRIMOUSSE est de 3% selon la norme AFNOR EN 1650 en 15 minutes de contact à 20°C, dans les conditions de propreté (0.3g/l d'albumine bovine et eau dure).

3. AGRIMOUSSE est également conforme à la norme AFNOR NF T 72-300 relative à l'efficacité fongicide.

Souches	Concentration minimale fongicide
<i>Absidia corymbifera</i> IP 1942	2.0%
<i>Aspergillus versicolor</i> IP 1187.79	1.0%
<i>Cladosporium cladosporioïdes</i> IP 484	0.5%
<i>Penicillium verrucosum cyclopium</i> IP 282	1.0%
<i>Candida albicans</i> IP 48.72	0.5%

La concentration minimale fongicide d'AGRIMOUSSE est de 2% selon la norme AFNOR NF T 72-300 en 15 minutes de contact à 20°C, en présence d'eau dure (30°TH).

CARACTÉRISTIQUES PHYSICO-CHIMIQUES :

Aspect : liquide

Couleur : jaune

Densité : 1.086 (+/- 0.003)

pH : 12.7 (+/- 0.2)

Pouvoir moussant : très moussant à partir de 20°C

Les tensio-actifs contenus dans ce produit respectent les critères biodégradabilité définis dans le règlement européen CE/648/2004 du 31/03/2004 relatif aux détergents.

Etiquetage biocides (Directive 98/8/CE) : 30g/L de chlorure de didécyl diméthyl ammonium (autorisé en laiterie).

AMM N° 9600256 – ARVODESCAM de QUARON